

Avignon le 13 janvier 2019

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la FFMC 84 se tiendra le : **Samedi 2 février 2019 À partir de 17h30**
Mairie annexe Barthelasse et Piot – Villa Avenio - Chemin CD 228 - 84000 Avignon <http://goo.gl/maps/Zun5r>

Ordre du jour :

Rapport moral du Bureau
Objectifs 2019
Rapport financier et budget prévisionnel
Quitus du Conseil et du trésorier
Élection des membres du bureau
Désignation des vérificateurs aux comptes pour 2019.

Rappel des statuts et du règlement intérieur :

Sont membres de l'assemblée générale les adhérents à jour de cotisation pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

L'AGO délibère valablement quel que soit le nombre d'adhérents présents ou représentés.

Chaque adhérent peut se faire représenter par un autre adhérent, membre de l'AGO. Chaque adhérent présent ne peut disposer que de 2 voix au plus, la sienne et celle de l'adhérent qu'il représente.

L'AGO délibère sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour.

Elle délibère à la majorité relative des membres présents ou représentés.

Appel à candidature :

Le Bureau de la FFMC 84 est composé au maximum de 12 membres élus pour trois ans, renouvelables par tiers chaque année.

5 postes sont à pouvoir (4 mandats de 3 ans et 1 mandat de 1 an). Les candidats doivent :

Être des personnes physiques

Être présents à l'AGO.

Les candidats doivent faire parvenir au Bureau, dans les plus brefs délais, l'acte de candidature ci-joint accompagné d'une lettre de présentation.

L'assemblée générale est un moment important de la vie de l'association. Elle est un lieu privilégié pour débattre et échanger entre nous sur tous les problèmes liés à la pratique de la moto et du deux-roues motorisé en général.

La FFMC revendique la prise en compte des motards, notamment en tant que citoyens. C'est dans nos assemblées générales que commence notre citoyenneté. Nous vous attendons nombreux pour venir nous rencontrer et vous exprimer.

Le Bureau de la FFMC 84

Fédération Française des Motards en Colère de Vaucluse

ACTE DE CANDIDATURE

Je, soussigné, _____, adhérent n° _____

Demeurant _____

Déclare faire acte de candidature à l'élection des membres du Bureau de l'antenne qui se tiendra lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 février 2019.

Fait à _____ le _____

Signature

Acte de candidature et pouvoir à apporter a l'AGO ou a renvoyer à :

FFMC 84 - 17 ter place de la Pignotte – 84000 Avignon

Fédération Française des Motards en Colère de Vaucluse

POUVOIR

Je soussigné, _____, adhérent n° _____

Demeurant _____

Donne pouvoir à _____, adhérent n° _____

Demeurant :

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 2 février 2019

Fait à _____ le _____

Signature (précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir")

Acte de candidature et pouvoir à apporter a l'AGO ou a renvoyer à :

FFMC 84 - 17 ter place de la Pignotte – 84000 Avignon